

**Amis de la Confédération paysanne
Campagne Décidons de notre alimentation.**

Le 20 février 2020

Objet : Quelques questions (par Aurore Navarro, membre des Amis de la Conf') à l'attention de M. Joseph Benedetto, candidat de notre commune (Bourgoin-Jallieu) pour les élections municipales de Mars 2020 :

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, nous décidons très peu de notre alimentation, dont la production, la transformation et la distribution sont en grande partie conditionnées par l'agro-industrie. Nous pensons que c'est aux citoyen.ne.s d'en décider, et nous avons quelques questions à vous poser à ce sujet:

1. Dans votre programme, comment pensez-vous faire évoluer les modes de production, pour favoriser une agriculture paysanne sur votre territoire, respectueuse des humains et de la nature ? Quels moyens envisagez-vous pour appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et les agricultrices ? Envisagez-vous d'intervenir pour acquérir des terres agricoles sur votre commune pour installer de nouveaux paysans ? Quelle relation avez-vous avec la SAFER ?

Comme je le dis de plus en plus, l'agriculture, la nature et l'écologie sont des éléments qui me parlent fortement pour avoir moi-même vécu dans une ferme durant mes 10 premières années.

Il est évident que je mettrai tout en œuvre pour soutenir une agriculture saine et naturelle tout en évaluant les meilleures rentabilité possibles pour les exploitants agricoles.

Je vais créer un salon de l'agriculture à Bourgoin-Jallieu et un « village de marques » des produits du terroir.

2. Quelles seront vos actions pour mettre en place une restauration collective durable intégrant la loi EGALIM : avec des produits au maximum locaux, bio, équitables, moins carnés et de meilleure qualité ? Pour aller plus loin, pensez-vous reprendre en régie la restauration collective ? Si ce n'est pas le cas, comptez-vous adopter un cahier des charges plus exigeant sur ces sujets ?

Oui fort probable que nous reprenions en régie la restauration collective, en soutenant une alimentation équilibrée et la plus saine possible

3. Comment pensez-vous protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun ? Envisagez-vous d'utiliser votre droit de préemption dans le cadre de la nouvelle loi sur les Aires d'alimentation de captages d'eau (AAC) ?

L'eau du robinet doit être la priorité en termes de préservation. Elle sera régulièrement contrôlée afin de détecter les éventuelles pollutions.

Oui en ce qui concerne le droit de préemption.

4. Existe-t-il un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur votre territoire ? – si oui, comment-allez-vous le poursuivre ?- si non, comment allez-vous orienter votre collectivité vers la mise en place d'un tel projet, qui permette de répondre aux enjeux de la relocalisation et de l'accessibilité pour toutes et tous aux produits de qualité ?

Non il en existe pas sauf erreur. Oui bien entendu que nous en développerons un, car

nous devons anticiper aussi le fait que 70% de la population vivra en ville à l'horizon 2050.

5. Mettrez-vous fin au développement de grandes surfaces commerciales sur votre territoire, en développant le commerce de proximité (par exemple coopératif) ?

Oui bien entendu

6. Avez-vous déjà envisagé la mise en place d'un Conseil citoyen Agriculture et alimentation dans votre commune et ses quartiers ?- si oui, quelle est sa composition ? – si non, êtes-vous intéressé.e par cette proposition ? Pensez-vous que ces Conseils pourraient se fédérer au niveau territorial, régional puis national ?

Oui très bonne idée à développer.

7. Pensez-vous impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur cette transition auprès de différents publics (habitant.es, élu·es, agent·es territoriaux, jeunes, acteurs économiques, etc), notamment par la mise en place d'espaces de production et d'éducation alimentaire au coeur des villes ?

Absolument !

8. Serez-vous prêt à vous investir et à faire pression sur les eurodéputés pour changer la PAC et aller vers une Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC), selon les 12 priorités définies par la Plateforme Pour une autre PAC ?

Absolument !

9. Envisagez-vous de mettre en place des outils de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels (PAEN, Zone agricole protégée, PLU / PLUi, ScoT, Agenda 21, ...)?

Bien entendu

10. Connaissez-vous l'outil PARCEL, mis en place par Terre de liens, la FNAB et BASIC ? Il est à la disposition des collectivités pour permettre d'évaluer les facteurs nécessaires à la relocalisation de la production sur votre territoire.

Non je ne connais pas cet outil mais je suis très curieux de le connaître.

11. Que ferez-vous pour soutenir les associations oeuvrant à une alimentation choisie, de qualité pour toutes et tous ?

Je les mettrai à l'honneur lors de notre salon de l'agriculture et au niveau des subventions et de la communication.

12. Comment vous positionnez-vous sur la question de la démocratie alimentaire, pour que tous les citoyens puissent enfin décider de leur alimentation et envisagez-vous d'autres dispositions dans ce sens ?

Pour moi le plus important reste de sans cesse trouver l'équilibre dans toutes les démarches et dans tous les choix. C'est le propre de la démocratie de laisser la

possibilité à chaque individu de s'alimenter comme il le souhaite. Toutefois, toutes les actions de sensibilisation doivent être mises en place pour orienter sans cesse l'humain vers une alimentation saine, naturelle, équilibrée.

Nous vous remercions de vos réponses, que nous publierons dans le souci d'aider nos concitoyen.ne.s à mieux cerner les enjeux de ces élections en ce qui concerne notre alimentation et la protection de notre planète. Vous trouverez également ci-joint une série de mesures que nous proposons pour rendre effectifs ces engagements.

La transition alimentaire et agricole est enfin une étape incontournable de la transition écologique, sociale et démocratique. Habitant ou élu, engagez-vous pour la mise en place des 32 mesures concrètes du Pacte pour la Transition pour rendre nos territoires durables, démocratiques et solidaires.

Cordialement,

Aurore Navarro

PS : Notre démarche d'interpellation des candidats se réalise avec les organisations nationales et locales suivantes :

[Les Ami.e.s de la Confédération paysanne](#), [Confédération paysanne](#), [Terre de liens](#), [ATTAC](#), [Réseau des AMAP Ile-de-France](#), [MIRAMAP](#), [Collectif des associations citoyennes \(CAC\)](#), [Nous voulons des coquelicots](#), [Nature et Progrès](#), [FADEAR](#), [Paniers solidaires Réseau Cocagne](#), [ISF Agrista](#), [Ingénieurs sans frontières](#), [Les Cols verts](#), [ASPRO PNPP](#), [CIVAM 07](#), [Collectif pour le Triangle de Gonesse](#).